

Séance publique du 21 janvier 2008

Délibération n° 2008-4722

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Définition des programmes d'actions à mener dans le domaine de l'assainissement en 2008 dans le cadre de l'autorisation de programme "Budget annexe de l'assainissement" - Individualisation pour les opérations globalisées**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet, dans le cadre du processus décisionnel communautaire, de proposer l'individualisation pour 2008, après avoir arrêté le programme des actions à mener dans le cadre de chaque opération globalisée, de l'autorisation de programme (AP) globale-assainissement-AP 12 en dépenses et AP 120 en recettes.

L'autorisation de programme 1018 - stations d'épuration diverses

- *proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale :*

. AP 12 en dépenses	1 150 000 € HT
. AP 120 en recettes	100 000 €
. charge nette	1 050 000 €

Cette individualisation est proposée sur la base du programme prévisionnel d'acquisitions, de renouvellement et de travaux suivants :

- la fourniture et le renouvellement de matériels spécifiques et outillages installés dans les stations d'épuration communautaires. La dépense prévisionnelle, au titre de ces acquisitions de matériels (pompes, échelles, garde-corps, dégrilleurs, moteurs, vannes, automates, etc.), est estimée à 120 000 € HT,

- la constitution du stock initial de pièces détachées pour les nouvelles installations livrées dans le cadre de la rénovation de la station d'épuration à Pierre Bénite est prévue pour un montant de 300 000 € HT,

- le remboursement des matériels renouvelés par l'exploitant de la station d'épuration à Saint Fons prévu au marché pour l'exploitation de la station pour un montant contractualisé de 310 000 € HT,

soit un programme d'acquisitions et de renouvellement de matériels de 730 000 € HT.

Le programme prévisionnel annuel d'études et de travaux d'amélioration des stations d'épuration s'établirait comme suit :

- études pour un montant total de 20 000 € HT selon le détail suivant :

. études diverses et récolements de travaux pour 20 000 € HT.

Les travaux suivants seraient réalisés pour un montant total de 400 000 € HT :

- diverses petites améliorations sur l'ensemble des stations d'épuration pour 250 000 € HT,
- diverses adaptations dans la station d'épuration à Pierre Bénite pour 150 000 € HT.

L'Agence de l'eau accorderait à la Communauté urbaine, au titre de ces actions d'amélioration des stations d'épuration existantes, 100 000 € d'aides financières.

L'autorisation de programme 1022 - réseaux de proximité et stations de relèvement

- *proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale :*

. AP 12 en dépenses	11 880 000 € HT
. AP 120 en recettes	2 880 000 €
. charge nette	9 000 000 €

Cette individualisation est proposée sur la base du programme prévisionnel d'études et de travaux suivant :

. *sur les réseaux de proximité :*

- versement de subventions par la Communauté urbaine pour l'assainissement des voies privées et mouvements pour l'intégration au patrimoine communautaire des réseaux subventionnés - dépenses : 130 000 € HT et recettes : 100 000 € HT,

- acquisition de matériels pour 860 000 € HT, soit : acquisition de dispositifs de fermeture des réseaux d'assainissement 550 000 € HT, divers matériels intégrés aux réseaux (échelles, vannes, buses, closoirs) 110 000 € HT et équipements de métrologie : 200 000 € HT,

- études, diagnostics et travaux préalables à la réalisation de construction ou d'amélioration des réseaux, à la mise en place de l'autosurveillance, à l'outil de suivi envasement, à la métrologie pour un montant total de 200 000 € HT,

- travaux de réhabilitation de vannes 200 000 € HT, réseaux visitables 150 000 € HT, équipement de déversoirs et bassins 100 000 € HT,

- travaux d'extension, réhabilitation, renouvellement et amélioration de l'exploitation dans le cadre du programme annuel de proximité.

Ce programme prévisionnel, d'un montant de 9 800 000 € HT, a été élaboré afin d'équilibrer, dans le cadre des investissements réalisés, la création de réseaux nouveaux (15 %), la rénovation et réhabilitation des réseaux existants (75 %) et de consacrer 10 % des dépenses à des adaptations destinées à améliorer la sécurité et les conditions d'exploitation des réseaux existants.

Programme prévisionnel : travaux sur réseau de proximité assainissement		
Commune	Adresse	Objet
territoire communautaire		assainissement collectif en zones U
territoire communautaire		aide à l'exploitation
territoire communautaire		campagnes de renouvellement des branchements des particuliers
territoire communautaire		diagnostic structurel des ouvrages

Albigny sur Saône	centre de long et moyen séjour (CLMS)	240 mètres de diamètre 300 mm
Couzon au Mont d'Or	rue Victor Bach	gainage collecteur EU très dégradé sur 180 mètres de diamètre 300 mm
Dardilly	chemin de Pelosset	700 mètres de diamètre 400 mm
Limonest	quartier de la Torchetière	500 mètres de diamètre 300 mm
Limonest	Vallonière	270 mètres de diamètre 300 mm
Lyon 5°	chemin de Choulans	chemisage de 300 mètres de diamètre 1 000 mm
Lyon 9°	rue de la Claire	réhabilitation de 130 mètres de type 180
Saint Romain au Mont d'Or	impasse aux Presles	160 mètres de diamètre 300 mm
Fontaines Saint Martin	chemin de la Ruelle	construction d'un égout en béton diamètre 300 mm sur 120 mètres environ - 4 branchements
Genay	rue de Proulieu (rue Source amont rue Perret)	restructuration générale 150 mètres de collecteur diamètre 300 mm - 8 branchements
Genay	rue des Ecoles	T 180 reprise du radier et des pieds droits
Lyon 2°	rue Jean de Tournes	réhabilitation du collecteur T 150 sur environ 100 mètres linéaires - Radier usé mise en place d'un profil autocurant
Lyon 4°	rue Boussange	réhabilitation de T 180 - 210 mètres linéaires - Mise en place d'un profil autocurant
Neuville sur Saône	chemin de Mallaval et chemin des Frères Voisin	restructuration du réseau 350 mètres de collecteur diamètre 400 et 300 mm
Rillieux la Pape	avenue de l'Industrie	réhabilitation de 110 mètres de radier T 180
Rillieux la Pape	chemin des Iles	85 mètres DN 300
Charbonnières les Bains	rue de la Victoire	déviations de réseaux d'eaux usées, très profonds en propriétés privées
Charly	chemin du Pré Fanteau	construction de 100 mètres de diamètre 2 000 mm
Francheville	avenue de la Table de Pierre	construction d'un réseau d'eaux usées 650 mètres diamètre 300 mm

Francheville	rue des Cerisiers	renouvellement d'égout eaux usées 650 mètres diamètre 300 mm
Grigny	cit� EDF	r�habilitation r�seau eaux us�es par chemisage 500 m�tres lin�aires DN 300 et 400
La Mulati�re	chemin de Fontani�res	reconstruction de 200 m�tres d'�gout public en propri�t� priv�e de diam�tre 400 mm
Marcy l'Etoile	all�e du Bois et rue Raoul Servant	r�habilitation d'�gout eaux us�es 250 m�tres de diam�tre 500 mm
Pierre B�n�te	boulevard de l'Europe	reconstruction de r�seaux eaux us�es 120 m�tres de diam�tre 300 mm
Pierre B�n�te	rue des Martyrs	chemisage de 210 m�tres de diam�tre 1 000 mm et de 150 m�tres de diam�tre 500 mm
Sainte Foy l�s Lyon	chemin des Tours	construction de 50 m�tres de diam�tre 300 mm
Saint Genis les Olli�res	quartier de la Rize	ouvrage de dissipation, dessableur
Saint Genis Laval	rue des Petites Collonges	gainage r�seau assainissement 200 m�tres diam�tre 400 et 600 mm
Tassin la Demi Lune	rue Mar�chal Joffre	renouvellement d'eaux us�es 100 m�tres diam�tre 300 mm
Vernaison	prolongement impasse Burdy	renouvellement r�seaux - DN 600
D�cines Charpieu	rue Arago	r�habilitation du collecteur DN 400 mm sur 155 m�tres lin�aires (13 branchements concern�s)
D�cines Charpieu	rue Marcellin Berthelot	r�habilitation du collecteur DN 400 mm sur 50 m�tres lin�aires (4 branchements concern�s)
D�cines Charpieu	rue Michelet	construction de 150 m�tres lin�aires diam�tre 400 mm, collecteur assainissement - 4 branchements
Meyzieu	rue de Marseille	construction d'un collecteur d'eaux us�es (155 m�tres lin�aires) diam�tre 500 mm
Meyzieu	rue Jules Reynaud	construction d'un r�seau d'assainissement d'eaux us�es diam�tre 200 mm sur 100 m�tres lin�aires
Meyzieu	VN 62 - Prolongement Ambroise Par�	construction d'un collecteur d'assainissement DN 400 mm (175 m�tres)

Villeurbanne	petite impasse Fontanières (ex rue Raspail)	construction d'un réseau diamètre 400 mm (110 mètres, 11 branchements)
Villeurbanne	rue Damidot (Blanqui-Persoz)	construction d'un réseau diamètre 500 (180 mètres, 15 branchements)
Villeurbanne	rue Eugène Fournière	construction d'un réseau diamètre 500 mm (180 mètres, 15 branchements)
Lyon 3°	rue Pierre Corneille	renouvellement 115 mètres linéaires diamètre 400 mm
Lyon 6°	Tronchet (lycée du Parc) ; égout sous le lycée	100 mètres T 180
Lyon 8°	avenue Paul Santy	réhabilitation de 120 mètres linéaires de T 180
Lyon 8°	Lumière angle Villon	réhabilitation de 50 mètres linéaires de T 180
Lyon 8°	rue Villon	renouvellement de 250 mètres linéaires de DN 600
Saint Fons	rue Raspail	reconstruction de 260 mètres linéaires d'un réseau diamètre 500 en diamètre 1 000 mm
Vénissieux	rue Antoine Dumas	renforcement
Bron	avenue des Colonnes	construction de 250 mètres d'égout diamètre 500 mm
Bron	rue Collomb	construction d'un égout 800 mm sur 210 mm
Bron	rue Léon Paviot	construction d'égout 200 mètres diamètre 500 mm
Chassieu	rue de la République	construction d'un égout 500 mm sur 200 mètres
Corbas	rue Jean-Jacques Rousseau	construction d'un réseau d'eaux usées
Feyzin	rue Léon Blum	construction d'un réseau d'assainissement diamètre 300 de 280 mètres
Saint Priest	Grande rue (entre montée de Chambéry et rue de la Carnière	construction d'égout circulaire diamètre 400 mm
Saint Priest	rue Lafayette	construction d'égout de 320 mètres diamètre 400 mm
Saint Priest	rue Professeur Roux	construction d'égout de 240 mètres diamètre 400 mm

. Pour les constructions, équipements et améliorations des stations de relèvement situées sur les réseaux selon le détail prévisionnel suivant pour un montant de 440 000 € HT :

- les études et travaux préparatoires : récolements et études diverses pour 20 000 € HT, étude sur regroupement des relèvements pour 30 000 € HT,
 - l'acquisition de matériel et d'équipements : 70 000 € HT,
 - la construction et les améliorations diverses sur l'ensemble des stations de relèvement : 320 000 € HT,
- dont :

- . petites améliorations diverses : 150 000 € HT,
- . station Cusset dégrilleurs et vannes : 120 000 € HT,
- . diverses stations remplacement automates : 50 000 € HT.

L'Agence de l'eau, dans le cadre du contrat d'agglomération pour la période 2003-2007, accorderait à la Communauté urbaine, au titre de ses actions, 2 780 000 € d'aides financières, notamment au titre des actions pour la réhabilitation structurelle des réseaux existants et des stations de relèvement. Seules les actions d'extension des réseaux de collecte menées dans le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) de l'est lyonnais seraient éligibles aux aides de l'Agence.

Autorisation de programme 1026 - branchements et comptes pour tiers

- proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme :

. AP 12 en dépenses	4 000 000 € HT
. AP 112 en recettes	0 €
. charge nette	4 000 000 €

Cette individualisation est proposée pour la réalisation des travaux pour le compte de tiers pour la construction des branchements à l'égout public et le renouvellement ponctuel des raccordements existants pour un montant prévisionnel de 3 800 000 € HT et l'acquisition des dispositifs de fermeture de ces ouvrages pour un montant prévisionnel de 200 000 € HT.

Un programme détaillé de ces interventions ne peut être établi puisqu'il s'agit, pour la Communauté urbaine, de répondre à la demande de raccordement des riverains à raccorder au cours d'une année au réseau existant. Selon les années, une moyenne de 1 000 interventions de ce type sont commandées par les tiers et réalisées par la Communauté urbaine pour leur compte.

Pour mémoire, la recette à provenir des tiers au titre des travaux de construction est une recette d'exploitation inscrite au budget annexe de l'assainissement au titre de ventes de travaux, pour un montant prévisionnel de 3 200 000 € HT en section d'exploitation.

Autorisation de programme 1476 - acquisition de matériels techniques d'assainissement

- proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale :

. AP 12 en dépenses	760 000 € HT
. AP 120 en recettes	0 €
. charge nette	760 000 €

Cette individualisation est proposée pour l'acquisition des matériels techniques et outillages destinés à l'équipement des usines et ateliers, du laboratoire, et des véhicules lourds, utilitaires et légers du service d'assainissement selon le programme prévisionnel suivant :

- matériels techniques et outillage : 410 000 € HT selon le détail ci-dessous :

- . matériels spécifiques de sécurité (casques, détecteurs de gaz, balisages, panneaux de signalisation et matériels techniques destinés aux différents sites d'exploitations et ateliers réseaux pour 120 000 € HT,
- . matériels techniques destinés aux ateliers et bureaux sur les sites des stations d'épuration communautaires pour 140 000 € HT,
- . matériel techniques et appareillages spécifiques destinés au laboratoire pour 150 000 € HT ;

- véhicules utilitaires et légers : 350 000 € HT, selon le détail ci-dessous :

. véhicules utilitaires : une prévision de remplacement de trois véhicules camionnettes et neuf véhicules fourgons pour les unités d'exploitation et d'intervention est faite pour un montant de 215 000 € HT,
 . le remplacement de quinze véhicules légers remplissant les conditions de réforme est prévu pour un montant de 135 000 € HT,
 . y compris les aménagements spécifiques des véhicules utilitaires (équipement camion atelier, rampes signalisation, porte-échelles, etc.).

Ces acquisitions accompagnent les évolutions de parc liées au projet de service et aux nécessités de renouvellement du parc existant.

Circuit décisionnel : ce dossier a reçu un avis favorable du pôle environnement le 11 décembre 2007 et fait l'objet d'une note au Bureau du 14 janvier 2008 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le rapport qui lui est soumis et les propositions de programmes prévisionnels d'actions proposées pour les opérations globalisées suivantes :

- a) - les stations d'épuration,
- b) - les réseaux divers et relèvements,
- c) - les branchements et comptes pour tiers,
- d) - les matériels techniques d'assainissement.

2° - Décide des individualisations suivantes à partir de l'autorisation de programme globale - 12 assainissement en dépenses et 120 en recettes, selon le détail suivant :

- opération 1018 - stations d'épuration :

. en dépenses 1 150 000 € HT
 . en recettes 100 000 €
 . charge nette 1 050 000 €,

- opération 1022 - réseaux de proximité et relèvements :

. en dépenses 11 880 000 € HT
 . en recettes 2 880 000 €
 . charge nette 9 000 000 €,

- opération 1026 - branchements :

. en dépenses 4 000 000 € HT,

- opération 1476 - matériels techniques d'assainissement :

. en dépenses 760 000 € HT.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,